



OSISKO METALS INCORPORATED

RAPPORT DE GESTION

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2025

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») reflète l'évaluation par la direction des résultats et de la situation financière d'Osisko Metals Incorporated (« Osisko », « Métaux Osisko » ou la « Société ») et devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2025 et 2024 et les notes y afférentes (les « états financiers »). Les données comparatives pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 n'ont pas été révisées par les auditeurs externes de la Société. Le conseil d'administration (le « conseil ») a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la communication de l'information financière. Pour s'acquitter de cette tâche, le conseil a nommé un comité d'audit formé uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre la direction afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers au conseil pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Le rapport de gestion et les états financiers sont disponibles sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) sous le profil d'émetteur d'Osisko et sur le site Web d'Osisko (www.osiskometals.com).

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 11 novembre 2025, soit la date à laquelle le conseil a approuvé le présent rapport de gestion et les états financiers, suivant la recommandation du comité d'audit. Toutes les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, sauf indication contraire. Le rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* ».

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée en vertu des dispositions de la *Business Corporations Act* (Alberta) le 10 mai 2000 et les actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») ont commencé à être négociées à la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») le 22 août 2001 dans le cadre du premier appel public à l'épargne de la Société. Le 23 mai 2017, la Société a été prorogée de l'Alberta à la Colombie-Britannique. Le 13 juin 2025, la Société a été prorogée de la Colombie-Britannique à l'Ontario et est actuellement régie par la *Business Corporations Act* (Ontario). En lien avec le passage de la Société à la Bourse de Toronto (« TSX »), les actions ordinaires ont cessé d'être négociées à la TSXV à la fermeture des bureaux le 21 août 2025 et ont commencé à être négociées à la TSX sous le même symbole « OM » à l'ouverture des marchés le 22 août 2025. Les actions ordinaires sont également inscrites à la Bourse de Francfort sous le symbole « OB5 » et à l'OTCQX Best Market (« OTCQX ») sous le symbole « OMZNF ».

Métaux Osisko est une société d'exploration et d'évaluation centrée sur des projets de métaux de base au Canada. Son objectif est de se positionner dans des juridictions minières reconnues pour leur richesse en minéraux, leur métallurgie éprouvée, leurs infrastructures, leur cadre réglementaire favorable et leur stabilité politique. La Société ambitionne de devenir une entreprise dominante dans le développement des métaux de base au Canada.

Stratégie d'exploration

Le projet phare d'Osisko est sa participation à 100 % dans une ancienne mine de cuivre située à proximité de la communauté de Murdochville dans la péninsule gaspésienne de l'Est du Québec, à environ 825 kilomètres à l'est de Montréal (le « projet de cuivre Mines Gaspé »). Le Québec — l'une des juridictions les plus favorables à l'industrie minière en Amérique du Nord — possède un riche historique de production de cuivre. Le projet de cuivre Mines Gaspé offre à Métaux Osisko une exposition importante au cuivre, qui est le principal minéral critique essentiel au développement d'énergies vertes et renouvelables dans le cadre de la transition mondiale vers la décarbonation.

Toutes les infrastructures de soutien nécessaires pour la réouverture potentielle du projet de cuivre Mines Gaspé sont déjà en place, incluant des routes d'accès goudronnées. La route 198 relie Murdochville à la ville côtière de Gaspé, qui offre un accès à un port en eau profonde ainsi qu'un accès ferroviaire. Un accès portuaire au golfe du Saint-Laurent est aussi disponible à proximité, à Sainte-Anne-des-Monts. Le site est par ailleurs bien desservi par Hydro-Québec, avec une sous-station électrique située sur place pour fournir de l'énergie hydroélectrique renouvelable.

De plus, Métaux Osisko travaille également avec son partenaire en coentreprise, une filiale d'Appian Natural Resources Fund III LP (« Appian »), un fonds conseillé par Appian Capital Advisory LLP, dans le cadre de l'avancement du projet Pine Point, un ancien camp minier producteur de zinc situé près de Hay River dans les Territoires du Nord-Ouest (le « projet Pine Point »).

MISES À JOUR DES ÉVÈNEMENTS SURVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE ET ULTÉRIEUREMENT

Développement corporatif et acquisitions :

Le 13 janvier 2025, la Société a annoncé la participation anticipée du gouvernement du Québec à son projet de cuivre Mines Gaspé. Le gouvernement du Québec mène actuellement un projet pilote dans le cadre duquel un comité a été créé dans le but de maximiser les retombées socio-économiques en Gaspésie en assurant une étroite collaboration avec la communauté d'affaires locale tout au long du processus de développement du projet.

Le 13 juin 2025, la Société a annoncé qu'en date du 13 juin 2025, la Société avait été prorogée de la Colombie-Britannique (*Business Corporations Act* (Colombie-Britannique)) à l'Ontario (*Loi sur les sociétés par actions* (Ontario)).

Le 22 août 2025, les actions ordinaires sont passées de la TSXV à la TSX, où les actions ordinaires continuent d'être négociées sous le symbole boursier « OM ».

Faits saillants d'exploration :

Du 1^{er} janvier 2025 à la date du présent rapport de gestion, la Société a progressé sur les points clés suivants :

- Le 10 février 2025, la Société a annoncé que le programme de forage 2025 avait démarré sur son projet de cuivre Mines Gaspé. Le programme de forage 2025, maintenant prévu pour un minimum de 110 000 mètres (comparativement aux 90 000 mètres décrits dans le rapport technique du projet Mines Gaspé (tel que défini dans les présentes)), est conçu pour (i) convertir les ressources présumées existantes (voir le communiqué de presse du 14 novembre 2024) dans les catégories de ressources indiquées ou mesurées; (ii) tester l'étendue potentielle des ressources actuelles en profondeur jusqu'à 250 m sous l'horizon de la zone E et plus au sud vers le Mont Needle; (iii) caractériser davantage les zones de skarn à plus haute teneur (0,5 % à 3,0 % cuivre (« Cu »)); et (iv) valider de nouveaux modèles géologiques. De plus, environ 10 000 mètres de forage en dehors de la concession minière principale permettront de tester des cibles d'exploration régionales sur les claims environnants.
- Le 14 avril 2025, la Société a annoncé qu'elle avait recoupé 300 mètres à des teneurs moyennes de 0,39 % Cu et 3,17 g/t d'argent (« Ag ») sur son projet phare, le projet de cuivre Mines Gaspé.
- Le 5 mai 2025, la Société a annoncé qu'elle avait recoupé 323 mètres à des teneurs moyennes de 0,43 % Cu et 3,18 g/t Ag sur son projet phare, le projet de cuivre Mines Gaspé.
- Le 12 juin 2025, la Société a annoncé qu'elle avait recoupé 258 mètres titrant une moyenne de 0,33 % Cu et 2,95 % Ag (incluant 15,6 mètres titrant une moyenne de 1,47 % Cu et 8,5 % g/t Ag), et une deuxième intersection de 96 mètres titrant une moyenne de 0,54 % Cu et 3,34 g/t Ag en profondeur sous la base du modèle de l'ERM mise à jour, prolongeant la minéralisation jusqu'à une profondeur verticale de 529 mètres.
- Le 10 juillet 2025, la Société a annoncé qu'elle avait recoupé 279 mètres à des teneurs moyennes de 0,49 % Cu et 3,35 g/t Ag (incluant 8,7 mètres à des teneurs moyennes de 2,24 % Cu et 9,8 g/t Ag) dans un nouveau forage d'expansion du gîte actuel.
- Le 22 juillet 2025, la Société a annoncé qu'elle avait recoupé 265 mètres à une teneur moyenne de 0,28 % Cu et 853,5 mètres à une teneur moyenne de 0,20 % Cu. Les deux intersections comportent deux sections contigües, soit une section intercalaire à faible profondeur suivie d'une section d'expansion plus profonde.
- Le 13 août 2025, la Société a annoncé qu'elle avait recoupé 731 mètres à une teneur moyenne de 0,29 % Cu sur le projet de cuivre Mines Gaspé.
- Le 4 septembre 2025, la Société a annoncé que les nouveaux forages avaient livré la plus longue intersection continue obtenue à ce jour avec 1 117,5 mètres à des teneurs moyennes de 0,25 % Cu, 1,81 g/t Ag et 0,022 % Mo (0,35 % éq.Cu) sur le projet de cuivre Mines Gaspé.
- Le 18 septembre 2025, la Société a annoncé qu'elle avait recoupé 133,7 mètres à une teneur moyenne de 1,04 % Cu sur le projet de cuivre Mines Gaspé.
- Après la fin du trimestre, le 10 octobre 2025, la Société a annoncé qu'elle avait recoupé 592 mètres à une teneur moyenne de 0,33 % Cu sur le projet de cuivre Mines Gaspé.

Des renseignements additionnels concernant les résultats de forage, les cartes et les tableaux relatifs au projet de cuivre Mines Gaspé sont disponibles sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) sous le profil d'émetteur d'Osisko et sur le site Web d'Osisko (www.osiskometals.com).

Performance globale :

Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025, la Société a engagé environ 32,6 millions de dollars de dépenses d'exploration et d'évaluation et 1,1 million de dollars d'acquisitions d'immobilisations corporelles. Au cours de la même période, la Société a engagé 2,7 millions de dollars en frais généraux et administratifs (y compris les salaires et les avantages sociaux).

Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025, Osisko a réalisé un total de 92 340 mètres de forage sur le projet de cuivre Mines Gaspé. Aucun forage important n'a eu lieu sur le projet Pine Point au cours de la période. La direction estime que ces éléments fondamentaux constituent une base solide nécessaire à la construction d'une société minière susceptible de générer de la valeur pour ses actionnaires au fil du temps. Voir les tableaux à la section 1 « Résumé des propriétés minières » du présent rapport de gestion pour la teneur et la quantité de chaque catégorie de ressources minérales et de réserves minérales incluses dans les informations susmentionnées.

1. RÉSUMÉ DES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

Les propriétés minières de la Société situées au Canada sont résumées ci-dessous :

Propriétés d'exploration poursuivies	Localisation	Statut
Projet de cuivre Mines Gaspé	Québec	Détenu à 100 %
Projet Pine Point	Territoires du Nord-Ouest	Détenu à 50 % ⁽¹⁾
Autres propriétés	Nouveau-Brunswick	Détenu à 100 % ⁽²⁾

Remarques :

1. Pine Point Mining Limited (« PPML ») est une coentreprise détenue conjointement par la Société et Appian, qui détient le projet Pine Point. En date des présentes, la Société détenait une participation en capitaux propres d'environ 50 % dans PPML. Conformément aux modalités de l'entente d'investissement modifiée et de l'entente de coentreprise modifiée et mise à jour, il a été convenu qu'Appian financera (par l'entremise

- d'appels de fonds) les coûts d'exploration et de mise en valeur du projet Pine Point jusqu'à ce qu'elle ait acquis une participation de 65 % dans PPML. Conformément aux modalités de l'entente de coentreprise modifiée et mise à jour, la Société a le droit de nommer deux des cinq membres du conseil de PPML. Voir « Activités relatives aux propriétés minières – Projet Pine Point – Transaction avec Appian ».
2. Les propriétés sont situées dans la province du Nouveau-Brunswick et ne sont pas considérées importantes.

En date des présentes, les seules propriétés importantes de la Société au sens du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 ») sont le projet de cuivre Mines Gaspé et le projet Pine Point.

Mise à jour de l'estimation des ressources minérales du projet de cuivre Mines Gaspé

L'estimation des ressources minérales actuelle pour le projet de cuivre Mines Gaspé est l'estimation des ressources minérales avec une date d'effet au 4 novembre 2024 (l'« ERM mise à jour »), laquelle est étayée par le rapport technique préparé conformément au Règlement 43-101 intitulé « NI 43-101 Technical Report on the Gaspé Copper Project with an Updated Mineral Resource Estimate for the Copper Mountain Deposit, Quebec, Canada » daté du 27 décembre 2024 (date d'effet au 4 novembre 2024) (le « rapport technique Mines Gaspé »). L'ERM mise à jour (tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous) englobe des ressources délimitées dans une fosse constituées de 824 millions de tonnes à une teneur de 0,34 % éq.Cu de ressources indiquées et 670 millions de tonnes à une teneur de 0,38 % éq.Cu de ressources présumées. L'ERM mise à jour représente une augmentation de 53 % du contenu en équivalent cuivre des ressources indiquées et une augmentation au centuple du contenu en équivalent cuivre des ressources présumées comparativement à l'estimation des ressources minérales intégrée dans le rapport technique intitulé « NI 43-101 Technical Report on the Gaspé Copper Project with an Updated Mineral Resource Estimate for the Copper Mountain Deposit, Québec, Canada » daté du 19 juin 2024 (avec une date d'effet au 22 avril 2024). D'après le rapport technique Mines Gaspé, à 4,91 milliards de livres (2,23 millions de tonnes) de cuivre contenu, ainsi que d'importantes quantités de molybdène (274 millions de livres) et d'argent (46,0 millions d'onces), la plus récente estimation de ressources indiquées en fosse du projet de cuivre Mines Gaspé représente le plus grand, et de loin, gîte non développé de cuivre-molybdène dans l'Est de l'Amérique du Nord, en excluant les ressources présumées.

Scénario de base de l'estimation des ressources minérales

Catégorie	Tonnes	Équivalent cuivre	Cuivre	Cuivre	Cuivre	Molybdène	Molybdène	Molybdène	Argent	Argent
	Mt	%	%	Mlbs	kt	%	Mlbs	kt	g/t	koz
Indiquées	824	0,34	0,27	4 907	2 225	0,015	274	124	1,74	46 027
Présumées	670	0,38	0,30	4 389	1 990	0,020	294	133	1,37	29 493

Remarques :

1. Les personnes qualifiées (aux fins du Règlement 43-101), lesquelles sont indépendantes de Métaux Osisko (au sein de l'article 1.5 du Règlement 43-101) (les « personnes qualifiées ») aux fins de l'ERM mise à jour, tel que défini dans le Règlement 43-101, sont Pierre-Luc Richard, géo., de Ressources PLR inc., avec des contributions de François Le Moal, ing., de G Services Miniers pour les seuils de coupe et l'optimisation des tracés de fosses, et Christian Laroche, ing., de Synectic, pour les paramètres métallurgiques. La date d'effet de l'ERM mise à jour est le 4 novembre 2024.
2. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée. Aucune évaluation économique de ces ressources minérales n'a été réalisée. La quantité et la teneur des ressources présumées présentées dans l'ERM mise à jour sont de nature incertaine et il n'y a pas eu suffisamment de forage réalisé pour définir ces ressources présumées comme étant des ressources indiquées.
3. Les personnes qualifiées pour l'ERM mise à jour n'ont connaissance d'aucun enjeu environnemental, lié aux permis, juridique, lié aux titres, fiscal, sociopolitique, lié à la commercialisation, ou de tout autre enjeu pertinent qui pourrait avoir une incidence importante sur l'ERM mise à jour.
4. Les calculs ont été effectués en utilisant des unités métriques (mètres, tonnes). Les contenus en métaux sont présentés en pourcentage, en livres ou en tonnes. Les nombres de tonnes métriques et de livres ont été arrondis et tout écart dans les totaux est attribuable au fait que les nombres ont été arrondis.
5. Les définitions et les lignes directrices de l'ICM pour les estimations de ressources minérales ont été suivies.
6. Les teneurs en équivalent cuivre sont exprimées pour des raisons de simplicité et sont calculées en tenant compte : 1) des teneurs en métaux; 2) des prix à long terme estimés pour les métaux : 4,00 \$ US/lb de cuivre, 20,00 \$/lb de molybdène et 24 \$ US/oz d'argent; 3) des taux de récupération estimés à 92 %, 70 % et 70 % pour le Cu, le Mo et l'Ag, respectivement; et 4) la valeur NSR des métaux calculée à la sortie de la fonderie en tant que pourcentage du prix, estimée à 86,5 %, 90,7 % et 75,0 % pour le Cu, le Mo et l'Ag, respectivement.

Cette estimation de ressources nettement plus imposante est le résultat de :

1. La réinterprétation géologique du système minéralisé, en vertu de laquelle la plupart des unités stratigraphiques minéralisées situées au-dessus de la base du skarn de la zone C, incluant les extensions en amont du pendage vers le mont Needle, ont été intégrées au modèle des ressources;
2. L'agrandissement du modèle de fosse Whittle vers le sud, en direction du mont Needle, éliminant la possibilité d'un complexe d'usinage potentiel sur le site de l'usine historique de Mines Gaspé. Deux autres sites sont désormais envisagés pour l'usine potentielle; et
3. L'abaissement du seuil de coupe, de 0,15 % Cu à 0,12 % Cu, sur la base d'un taux de production minière potentiellement plus imposant et le remplacement d'un broyeur semi-autogène (SAG) par des broyeurs à cylindre à haute pression (HPGR) dans le circuit de broyage.

Paramètres généraux de l'estimation des ressources minérales mise à jour

Cette ERM mise à jour est délimitée dans une fosse et englobe la minéralisation en stockwerk qui entoure l'ancienne mine à ciel ouvert du mont Copper, ainsi que la minéralisation stratiforme disséminée dans les skarns et les cornéennes (porcellanite) avec altération potassique qui s'étendent en amont du pendage du mont Copper en direction du mont Needle plus au sud.

L'ERM mise à jour utilise, entre autres paramètres, un prix à long terme de 4,00 \$ US/lb de cuivre, un seuil de coupure de 0,12 % Cu pour la modélisation du tracé de fosse et un seuil de coupure de 0,12 % Cu pour l'estimation des ressources en fosse du scénario de base. Les ressources ont été estimées en utilisant les données de forage historiques recueillies entre les années 1950 et 2019, ainsi que 42 100 mètres de forage complétés par la Société entre 2022 et 2024. Voir ci-dessous la rubrique « *Paramètres et critères utilisés pour l'estimation des ressources minérales* » pour de plus amples détails.

Sensibilité des ressources minérales

Le tableau ci-dessous présente les ressources établies selon différents seuils de coupure dans la fosse au sein d'un tracé de fosse modélisé à un seuil de coupure de 0,12 % Cu; le seuil de coupure des ressources dans le scénario de base présenté est donc de 0,12 % Cu et est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau : Estimations des ressources minérales selon différentes teneurs de coupure

Catégorie	Seuil de coupure (% Cu)	Tonnage (Mt)	Ratio de découverte	Teneur		Ressources en cuivre métallique	
				Cu (%)	Mo (%)	Mlbs	kt
Indiquées	0,12	824	1,53	0,27	0,015	4 907	2 225
Présumées	0,12	670	1,53	0,30	0,020	4 389	1 990
Indiquées	0,15	696	1,93	0,29	0,016	4 528	2 053
Présumées	0,15	593	1,93	0,32	0,021	4 159	1 886
Indiquées	0,2	510	2,84	0,34	0,019	3 811	1 728
Présumées	0,2	474	2,84	0,35	0,022	3 699	1 678
Indiquées	0,3	245	6,26	0,44	0,022	2 376	1 078
Présumées	0,3	275	6,26	0,43	0,025	2 617	1 187
Indiquées	0,4	120	14,31	0,54	0,025	1 428	648
Présumées	0,4	127	14,31	0,53	0,025	1 488	675

Les notes au bas du tableau précédent s'appliquent également à ce tableau.

Tableau : Paramètres et critères utilisés dans le cadre de l'estimation des ressources minérales

Les paramètres généraux du modèle de fosse Whittle utilisés dans le cadre de l'ERM mise à jour sont les suivants :

EN DOLLARS AMÉRICAINS		
Paramètres d'optimisation	Unités	Projet de cuivre Mines Gaspé
Débit de traitement	t/j	120 000
Paramètres économiques		
Taux de change	USD	1,33
Taux d'escompte	%	8,0 %
Prix du Cu	\$/lb	4,00 \$
Prix du Mo	\$/lb	20,00 \$
Prix de l'Ag	\$/oz	24,00 \$
Affinage Cu	\$/lb	0,08 \$
Affinage Mo	\$/lb	0,00 \$
Affinage Ag	\$/oz	0,45 \$
Taux de redevance	% NSR	1,00 %
Coûts liés aux concentrés		
Transport et chargement	\$/tmh	25,00 \$
Expédition	\$/tmh	66,25 \$
Assurances et autres coûts	\$/tmh	9,00 \$

EN DOLLARS AMÉRICAINS		
Coût de traitement en fonderie – Cu	\$/tms	82,50 \$
Coût de traitement en fonderie – Mo	\$/tms	1 662,27 \$
Concentrés produits		
Teneur du concentré de Cu	%	25,0 %
Taux d'humidité du concentré	%	9 %
Teneur du concentré de Mo	%	58 %
Taux d'humidité du concentré	%	5 %
Payables		
Cu payable	%	96,5 %
Mo payable	%	98,0 %
Ag payable	%	75 %
Teneurs		
Teneur en Cu	%	0,12 %
Teneur en Mo	%	0,016
Teneur en Ag	g/t	1,6
Facteurs de récupération et de dilution		
Récupération moy. de Cu	%	92 %
Récupération moy. de Mo	%	70 %
Récupération moy. d'Ag	%	70 %
Dilution minière (Whittle)	%	0 %
Récupération minière (Whittle)	%	100 %
Coûts de base du matériel minéralisé		
Coût de traitement	\$/t traitée	4,25 \$
Frais administratifs et généraux	\$/t traitée	1,00 \$
<u>Total</u>	\$/t traitée	5,25 \$
Extraction minière	\$/t extraite	2,23 \$
Extraction minière en vrac		1,53 \$
Coût d'exploitation différentiel	\$/t extraite/10m	0,03 \$
NSR calculé		
NSR Cu	\$/t	7,66 \$
NSR Mo	\$/t	4,61 \$
NSR Ag	\$/t	0,65 \$
<u>Total</u>	\$/t	12,92 \$
Seuil de rentabilité (teneur en cuivre)		
Coûts de traitement et frais G&A	\$/t	5,25 \$
Coût d'extraction minière	\$/t extraite	2,23 \$
Coûts de transport et frais de fonderie	\$/t	0,78 \$
Redevances	\$/t	0,08 \$
Total des coûts	\$/t	8,34 \$
Seuil de coupure en Cu	% Cu	0,12 %

Remarques :

1. Les ressources sont présentées avant dilution et in situ pour un scénario d'exploitation par fosse à ciel ouvert et sont considérées comme ayant des perspectives raisonnables d'extraction économique. Le tracé de fosse servant à délimiter les ressources a été développé avec des angles de pente globaux dans les fosses de 48 degrés dans le socle rocheux et de 20 degrés dans le mort-terrain. L'optimisation des fosses en vue de générer les tracés de fosse servant à délimiter les ressources a été effectuée à l'aide du logiciel Geovia Whittle 2022.
2. Le modèle fil-de-fer de l'ERM mise à jour a été préparé à l'aide du logiciel LeapFrog Edge v.2024.1.1 et est basé sur les résultats de 1 946 sondages et 58 842 échantillons. La base de données de forage inclut des données de forage récentes totalisant 67 742 mètres dans 125 sondages (Xstrata 2011-2012, Glencore Canada 2019 et Métaux Osisko 2022-2024) ainsi que des données de forage historiques totalisant 519 435 mètres dans 1 863 sondages (Noranda jusqu'en 1998). La vérification des données de forage a été effectuée en vérifiant la cohérence des données mais non leur exactitude; les journaux de sondage d'origine et les certificats de laboratoire n'étaient disponibles que pour les sondages de 2011, 2012, 2019, 2022, 2023 et 2024. La date limite pour la base de données de forage a été fixée au 4 novembre 2024.

3. Des composites de 5 à 10 mètres de long ont été générés à l'intérieur des volumes minéralisés. En tout, 26 499 composites ont été générés. L'écrétage des teneurs élevées a été effectué sur les données d'analyse regroupées en composites; les composites ont été écrétés à des teneurs entre 0,80 % et 2,40 % Cu, entre 0,10 % et 0,20 % Mo et entre 3 g/t et 10 g/t Ag dans les zones de stockwerks, à 1,10 % Cu, 0,12 % Mo et 5 g/t Ag dans le porphyre, et entre 1,00 % et 6,00 % Cu, entre 0,01 % et 0,50 % Mo, et entre 5 g/t et 20 g/t Ag dans les zones de skarn. Une approche d'écrétage par recherche ciblée a aussi été appliquée pour le molybdène et l'argent dans la zone de skarn principale.
4. Les ressources minérales délimitées dans une fosse du scénario de base sont présentées à un seuil de coupure de 0,12 % Cu sous forme de sulfures au sein d'un tracé de fosse conceptuelle basé sur un seuil de coupure de 0,12 % Cu. Les seuils de coupure seront réévalués sur une base continue en fonction des conditions du marché et des coûts futurs.
5. Le cuivre contenu dans les ressources n'inclut que le cuivre sous forme de sulfures et le cuivre soluble a donc été ignoré. Pour l'ERM mise à jour, il a été supposé que seul le cuivre contenu sous forme de sulfures pourrait avoir un potentiel économique. Par conséquent, le cuivre soluble présent sous forme d'oxydes et de carbonates a été retiré et les zones oxydées significatives sont toutes situées du côté sud-ouest du gîte. La proportion de cuivre contenu sous forme de cuivre soluble par rapport aux sulfures est corrélée à la profondeur de la minéralisation. Par conséquent, la profondeur par rapport à la surface topographique d'origine a été modélisée et utilisée pour estimer le pourcentage de cuivre qui serait présent sous forme de cuivre soluble au sein de l'ERM.
6. Les valeurs de densité relative ont été estimées en utilisant les données disponibles pour les sondages historiques. Les valeurs ont été interpolées pour la plupart des solides minéralisés et une valeur fixe a été utilisée lorsque la quantité de données était insuffisante pour permettre l'interpolation; la valeur moyenne est de 2,77 tonnes/mètre cube. Les lithologies stériles environnantes se sont vu attribuer une valeur moyenne basée sur l'ensemble des échantillons mesurés.
7. Le tracé de fosse modélisé du scénario de base mesure 700 X 2 000 mètres et atteint une profondeur maximale d'environ 800 mètres.
8. L'estimation des ressources du modèle de teneurs a été calculée à partir des données de forage selon une méthode d'interpolation par krigage ordinaire sur un modèle de sous-blocs avec des blocs mesurant 10 m x 10 m x 10 m et des sous-blocs mesurant 1,25 m x 1,25 m x 1,25 m. Les blocs ont ensuite été régularisés à 20 m x 20 m x 10 m.
9. Les catégories de ressources minérales indiquées et présumées se limitent aux secteurs où l'espacement de forage est de moins de 100 mètres et de 300 mètres, respectivement, et qui montrent une continuité raisonnable de la géologie et des teneurs.

Mise en garde concernant les teneurs en équivalent cuivre

Les teneurs en équivalent cuivre sont exprimées pour des raisons de simplicité et sont calculées en tenant compte : 1) des teneurs en métaux; 2) des prix à long terme estimés pour les métaux : 4,00 \$ US/lb de cuivre, 20,00 \$/lb de molybdène et 24 \$ US/oz d'argent; 3) des taux de récupération estimés à 92 %, 70 % et 70 % pour le Cu, le Mo et l'Ag, respectivement; et 4) la valeur NSR des métaux calculée à la sortie de la fonderie en tant que pourcentage du prix, estimée à 86,5 %, 90,7 % et 75,0 % pour le Cu, le Mo et l'Ag, respectivement.

Personnes qualifiées

L'ERM mise à jour et l'information technique présentées à la rubrique « *Estimation des ressources minérales mise à jour sur le projet de cuivre Mines Gaspé* » sont étayées et qualifiées dans leur intégralité par le texte intégral du rapport technique Mines Gaspé préparé par Pierre-Luc Richard, géo., François Le Moal, ing., et Christian Laroche, ing. Une copie électronique du rapport technique Mines Gaspé est disponible sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) sous le profil d'émetteur de Métaux Osisko.

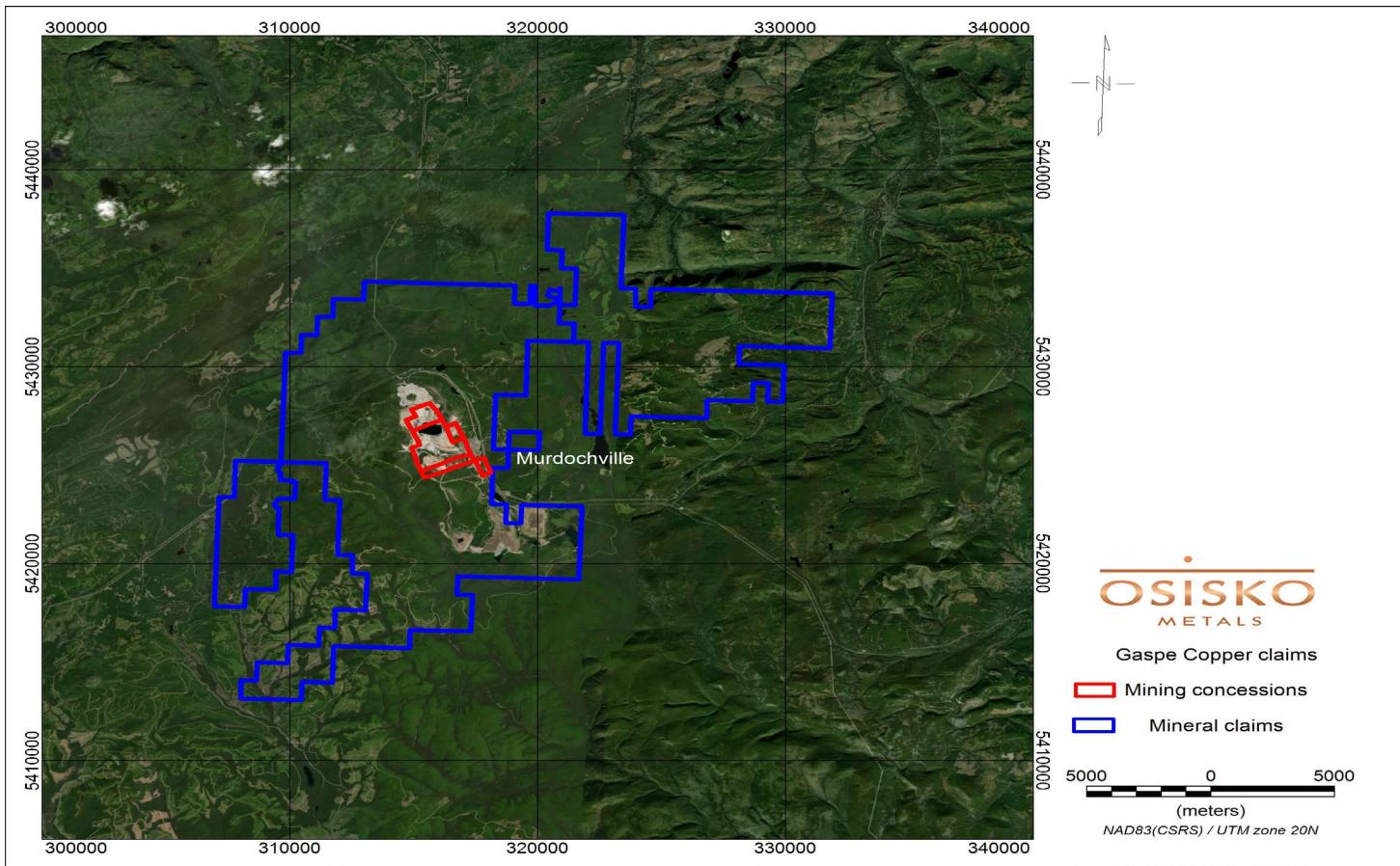
2. ACTIVITÉS RELATIVES AUX PROPRIÉTÉS MINIÈRES

En date du 30 septembre 2025, la Société détenait deux propriétés significatives, le projet de cuivre Mines Gaspé et le projet Pine Point. Le projet de cuivre Mines Gaspé est situé dans la communauté de Murdochville dans la péninsule gaspésienne de l'Est du Québec, à environ 825 kilomètres à l'est de Montréal. Le projet Pine Point est situé sur la rive sud du Grand lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest au Canada, entre Hay River à l'ouest et Fort Resolution à l'est. De plus amples détails sur les propriétés significatives de la Société sont présentés ci-dessous.

La Société détient également des claims au Nouveau-Brunswick qui sont considérés non significatifs aux fins de la présentation de l'information.

Projet de cuivre Mines Gaspé

Le projet de cuivre Mines Gaspé est détenu à 100 % par la Société et est le plus grand gîte de cuivre-molybdène non développé dans l'Est de l'Amérique du Nord. Cette ancienne mine de cuivre est située à proximité de la communauté de Murdochville dans la péninsule gaspésienne de l'Est du Québec, à environ 825 kilomètres à l'est de Montréal.



Le 25 mars 2022, la Société a signé une feuille de modalités contraignante avec Glencore Canada Corporation (« Glencore ») prévoyant, entre autres choses, l'octroi d'une option à Métaux Osisko (l'« option Gaspé ») lui permettant d'acquérir une participation de 100 % dans le projet de cuivre Mines Gaspé situé près de Murdochville au Québec. Le 8 juillet 2022, la Société a avisé Glencore de l'exercice de l'option Gaspé et Glencore et la Société ont conclu une convention d'acquisition d'actif visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans le projet de cuivre Mines Gaspé (la « convention d'acquisition »).

Le 14 juillet 2023, Métaux Osisko a conclu l'acquisition du projet de cuivre Mines Gaspé. En lien avec cette transaction et en vertu des modalités de la convention d'acquisition :

- Glencore s'est vu émettre une débenture convertible garantie de premier rang de 25 millions de dollars américains (la « débenture convertible ») de la Société, laquelle est convertible en unités de Métaux Osisko au prix de 0,40 \$ l'unité (chacune, une « unité »), composées d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société (chaque bon de souscription entier, un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription peut être exercé par Glencore à un prix d'exercice de 0,46 \$ par action ordinaire jusqu'au 14 juillet 2026.
- Glencore a conservé une redevance de 1 % du rendement net de la fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») autour de l'ancienne mine à ciel ouvert du mont Copper et une redevance de 3 % NSR sur tous les autres minéraux extraits du projet de cuivre Mines Gaspé.
- Métaux Osisko a accepté de verser une somme en espèces de 20 millions de dollars américains à Glencore au début de la production commerciale sur le projet de cuivre Mines Gaspé, qui sera incluse dans le coût de la mine lorsqu'elle deviendra exigible.
- La Société est tenue d'engager un total de 55 millions de dollars en travaux d'exploration, de développement et environnementaux, y compris les dépenses relatives à l'obtention des permis, sur une période de quatre ans ayant débuté le 25 mars 2022, avec un minimum de 20 millions de dollars devant être engagé d'ici au 25 mars 2024; cette condition a été honorée au courant de l'année. Une pénalité sera payable à Glencore sous forme d'un pourcentage du déficit des dépenses engagées comparativement au montant stipulé.
- Métaux Osisko a conclu une entente d'approvisionnement avec Glencore prévoyant l'achat par cette dernière de 100 % de tous les concentrés de métaux produits sur le projet de cuivre Mines Gaspé.
- Métaux Osisko et Glencore ont conclu une convention relative aux droits de l'investisseur (la « convention relative aux droits de l'investisseur »), en vertu de laquelle Glencore s'est vu accorder certains droits à titre d'investisseur, pourvu qu'elle maintienne certains seuils de propriété dans la Société. Entre autres choses, la convention relative aux droits de l'investisseur confère à Glencore le droit de désigner un administrateur en vue de sa nomination au conseil d'administration, des droits de participation aux futures émissions de capitaux propres, des droits d'inscription conjointe et le droit de maintenir sa participation proportionnelle dans Métaux Osisko.

Des copies de la convention d'acquisition et de la convention relative aux droits des investisseurs sont disponibles sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) sous le profil d'émetteur de la Société.

Activités d'exploration

Au cours de la période de neuf mois terminé le 30 septembre 2025, un total de 92 339 mètres a été foré sur le projet de cuivre Mines Gaspé. Par conséquent, Osisko a réalisé un total de 167 133 mètres de forage sur le projet Mines Gaspé depuis sa création. La Société planifie réaliser un minimum de 110 000 mètres de forage en 2025, afin de tester le prolongement de l'enveloppe minéralisée vers le sud, ainsi que le potentiel pour une minéralisation de type skarn à plus haute teneur. Le programme de forage devrait être achevé d'ici décembre 2025.

Métaux Osisko a développé un modèle à l'interne qui suggère l'existence de solides arguments économiques en faveur de la réouverture du projet de cuivre Mines Gaspé. La Société a initialement testé ses hypothèses en évaluant les ressources situées immédiatement autour de la fosse du mont Copper et teste maintenant un scénario élargi de ressources à ciel ouvert intégrant la minéralisation stratoïde qui s'étend vers le mont Needle et son flanc est. En procédant à du forage et à une réévaluation des ressources résiduelles, la Société prévoit publier une nouvelle estimation de ressources minérales pour le projet de cuivre Mines Gaspé au T1-2026.

La Société est également d'avis qu'il existe un fort potentiel d'exploration autour de la minéralisation souterraine à haute teneur sur le site, qui n'a jamais été exploitée par les anciens détenteurs et exploitants du projet de cuivre Mines Gaspé.

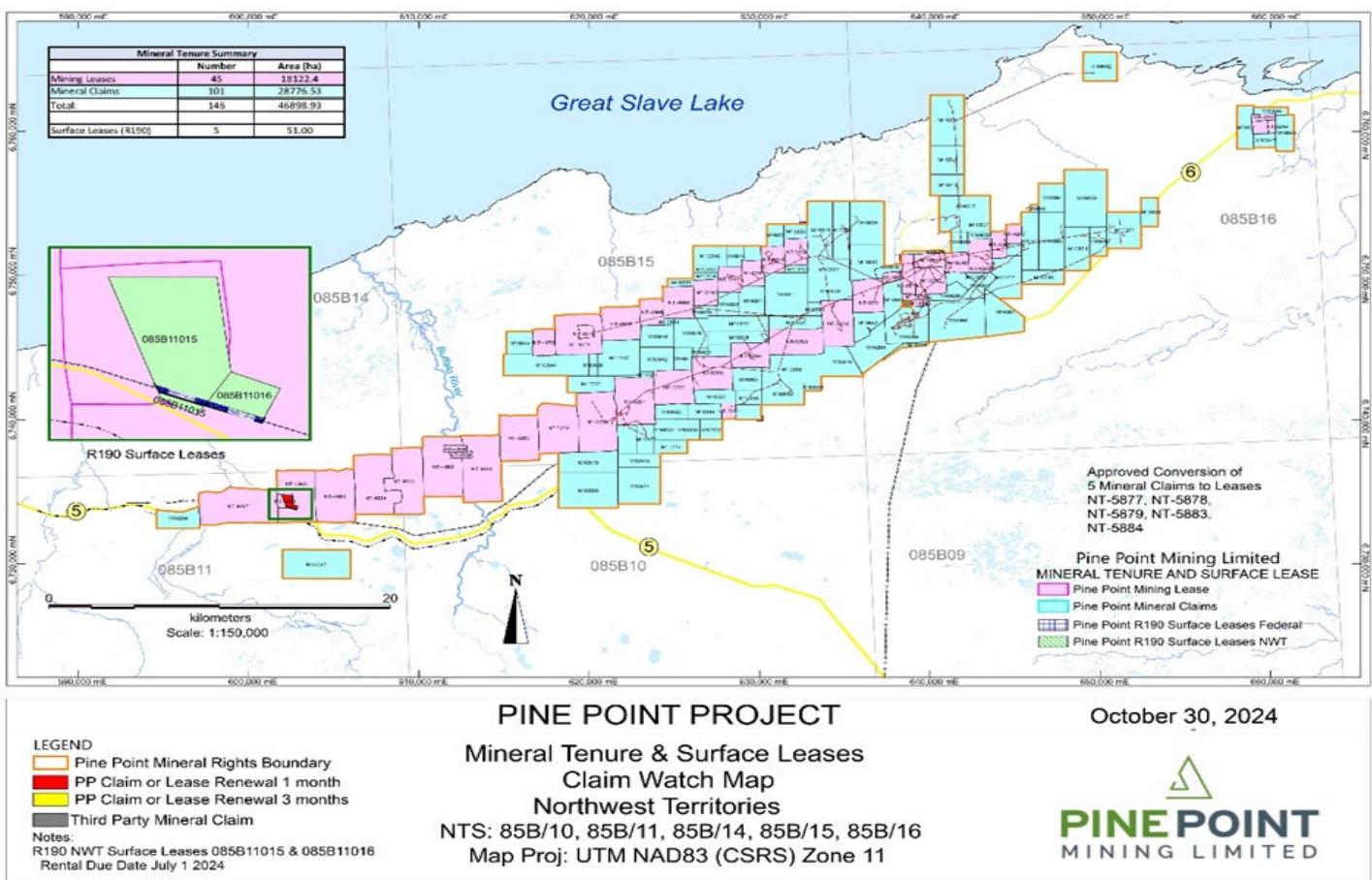
Des renseignements additionnels concernant les résultats de forage, les cartes et les tableaux relatifs au projet de cuivre Mines Gaspé sont disponibles sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) sous le profil d'émetteur d'Osisko et sur le site Web d'Osisko (www.osiskometals.com).

Projet Pine Point

Unique parmi les autres projets miniers dans les Territoires du Nord-Ouest, le projet Pine Point dispose d'installations substantielles sur le site minier datant de l'époque de Cominco Limited (« Cominco ») et dans la région. Ceci comprend une route d'accès pavée intégrée au réseau gouvernemental, approximativement 100 km de chemins de halage (25 mètres en largeur) sur le site, et une sous-station hydroélectrique en fonction au centre du projet Pine Point. Hay River se trouve à 91 km à l'ouest de l'ancienne ville de Pine Point, en empruntant la route nationale 5, et est considérée comme le centre économique et d'infrastructures du Nord, qui dispose d'un terminal ferroviaire du CN et d'un accès routier direct à Edmonton. À 60 km à l'est du projet de Pine Point, le village de Fort Resolution peut également fournir des services au projet Pine Point. Le barrage Talton de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest (NTPC) alimente une sous-station hydroélectrique active située à l'emplacement de l'ancien concentrateur et du concentrateur proposé sur la propriété, qui est à son tour relayée et fournit de l'électricité à Hay River et Fort Resolution.

Au cours des 24 années de production au projet Pine Point (par Cominco), plus de 98 gîtes ont été découverts, dont 52 ont été exploités, produisant près de 64 millions de tonnes de minerai. Lorsqu'elle était en production, elle était considérée comme la plus rentable des mines de zinc-plomb au Canada. La Société a œuvré à convertir et à reclasser de manière sélective plus de 40 gîtes historiques non développés conformément au Règlement 43-101 et aussi à utiliser des outils d'exploration moderne innovateurs afin d'identifier des cibles potentielles pour l'expansion des ressources. Au 30 septembre 2025, les titres miniers détenus par PPML dans les Territoires du Nord-Ouest se détaillent comme suit :

Figure 1 : Camp minier de Pine Point, titres miniers



Transaction avec Appian

Le 21 février 2023, la Société a conclu une entente d'investissement (l'« entente d'investissement ») avec Appian, en vertu de laquelle Métaux Osisko et Appian ont convenu de former la coentreprise PPML (la « coentreprise ») pour l'avancement du projet Pine Point (la « transaction avec Appian »). Les approbations requises des actionnaires et de la TSXV ont été reçues en mars 2023 et la transaction avec Appian a été clôturée le 6 avril 2023.

Faits saillants de la transaction avec Appian :

- Appian s'engage à investir jusqu'à 100,0 millions de dollars sur une période estimative de quatre ans, pour acquérir une participation indivise de 60 % dans PPML (le « pourcentage de participation cible »).
- L'investissement de 100,0 millions de dollars inclut un financement estimé à 75,3 millions de dollars (dont 19,8 millions de dollars a été fourni à PPML suivant la mise sur pied de la coentreprise, la « souscription initiale ») pour faire avancer le projet Pine Point jusqu'à une décision finale d'investissement (« DFI ») ou l'approbation de la construction, et environ 24,7 millions de dollars de paiements en espèces composés de :
 - Un paiement initial de 8,3 millions de dollars à la clôture de la transaction avec Appian pour acquérir une participation initiale de 9 % dans PPML; et
 - Un paiement d'étape advenant une DFI positive pour porter la participation d'Appian dans PPML au pourcentage de participation cible, qui devrait s'élever à environ 16,4 millions de dollars. Le paiement d'étape final augmentera, ou diminuera si le montant réel dépensé pour arriver à une DFI diffère du budget estimé de 75,3 millions de dollars.
- De plus, Appian a convenu d'investir 5,0 millions de dollars en actions ordinaires de Métaux Osisko à la clôture, au prix de 0,2481 \$ par action (étant le prix moyen pondéré en fonction du volume sur 20 jours calculé à la date de l'entente d'investissement).

Parallèlement à la signature de l'entente d'investissement, Métaux Osisko et Appian ont conclu une entente prévoyant l'émission d'un instrument convertible (le « prêt convertible ») afin de fournir à PPML un financement provisoire à court terme de jusqu'à 11,5 millions de dollars pour financer le programme de forage 2023 sur le projet Pine Point, conformément au programme et au budget initialement établis pour lesquels 6,7 millions de dollars ont été avancés. À la date de clôture de la transaction avec Appian le 6 avril 2023, le montant de 6,7 millions de dollars avancé par Appian et restant dû en vertu de l'instrument convertible a été converti en une participation dans PPML et la souscription initiale a été réduite du montant de 6,7 millions de dollars payable en vertu du prêt convertible. En date du 30 septembre 2025, aucun montant n'est dû à Appian par Métaux Osisko.

Après la conclusion de la transaction avec Appian et jusqu'à ce que Appian ait acquis le pourcentage de participation cible, tout financement relatif au projet Pine Point sera effectué au moyen d'appels de fonds faits par PPML à Appian. Métaux Osisko ne sera pas tenue de faire des contributions en espèces à PPML tant qu'Appian n'aura pas atteint son pourcentage de participation cible, après quoi les appels de fonds seront réglés par Appian et Métaux Osisko au pro rata, conformément aux programmes et aux budgets annuels approuvés, tels que déterminés par le conseil de PPML.

Dans le cadre de la clôture de la transaction avec Appian, la Société et Appian ont conclu une entente de coentreprise et une convention relative aux droits des investisseurs qui sont dans l'ensemble conformes aux modèles joints à l'entente d'investissement, dont on peut obtenir un exemplaire sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) sous le profil d'émetteur d'Osisko.

Le 22 février 2024, la Société a annoncé la vente d'une participation additionnelle de 5 % dans PPML à Appian (la « disposition de participation additionnelle »). L'augmentation du pourcentage de participation cible d'Appian dans PPML, de 60 % à 65 %, devrait générer des produits additionnels pour Métaux Osisko de 8,33 millions de dollars, dont (i) 6,67 millions de dollars en espèces ont été versés à Métaux Osisko en lien avec la clôture de cette transaction, et (ii) le montant résiduel, estimé à environ 1,67 million de dollars en fonction de certaines hypothèses et estimations de la direction quant aux budgets requis pour faire progresser le projet Pine Point jusqu'à une DFI positive, sera versé en tant que paiement d'étape à Métaux Osisko advenant une DFI positive. Ce montant représente l'augmentation estimée du paiement d'étape découlant de la disposition de participation additionnelle par rapport à la structure ciblée dans le cadre de la coentreprise initiale, en se basant sur le budget estimé de 75,3 millions de dollars pour amener le projet Pine Point jusqu'à une DFI depuis la création de la coentreprise.

Après la prise d'effet de la disposition de participation additionnelle et en se basant sur le budget estimé de 75,3 millions de dollars pour amener le projet Pine Point jusqu'à une DFI (et les hypothèses qui s'y rattachent), le paiement d'étape advenant une DFI positive et portant la participation d'Appian dans PPML à 65 % devrait s'établir à environ 18,0 millions de dollars. Le paiement d'étape final augmentera ou diminuera si le montant réel dépensé pour arriver à une DFI diffère du budget estimé de 75,3 millions de dollars. Rien ne garantit que les coûts réels seront conformes au budget estimé ni qu'un quelconque paiement d'étape sera versé à Métaux Osisko, le cas échéant, ni qu'une DFI positive ou qu'une décision de construction à l'égard du projet Pine Point sera prise tel qu'envisagé ou de toute autre façon.

En lien avec la disposition de participation additionnelle, le 21 février 2024, la Société et Appian ont conclu : (i) une entente modifiant l'entente d'investissement datée du 21 février 2023 (l'*« entente d'investissement modifiée »*), et (ii) une modification et une reformulation de l'entente de coentreprise datée du 6 avril 2023 (l'*« entente de coentreprise modifiée et mise à jour »*) afin, entre autres choses, d'apporter les modifications suivantes à la coentreprise :

- Une augmentation du pourcentage de participation cible d'Appian dans PPML de 60 % à 65 % – Appian s'engagera à financer tous les appels de fonds émis par le conseil de PPML jusqu'à ce qu'Appian ait acquis un pourcentage de participation de 65 %.
- Taille et composition du conseil – Avant les modifications, le conseil d'administration de PPML était constitué de quatre administrateurs (deux nommés par Appian et deux nommés par Métaux Osisko), Appian ayant le droit de nommer le président du conseil et ce président ayant une voix prépondérante. En vertu des modifications et sous réserve de certaines exceptions, par défaut le conseil d'administration de PPML sera constitué de cinq administrateurs (trois nommés par Appian et deux nommés par Métaux Osisko). Durant toute période au cours de laquelle Appian détiendra moins de 65 % des actions de PPML et aura mis fin à ses engagements d'acheteur, le conseil de PPML sera constitué de quatre administrateurs, Appian et Métaux Osisko ayant le droit de nommer deux administrateurs chacun, sous réserve de certaines exceptions.
- Voix prépondérante – En contrepartie de l'augmentation du nombre d'administrateurs nommés par Appian au conseil d'administration de PPML de deux à trois, le seuil pour que le président du conseil ait une voix prépondérante a été augmenté de 60 % à 65 % dans l'éventualité où Appian détiendrait plus de 50 % mais moins de 65 % des actions de PPML et ait mis fin à ses engagements d'acheteur.

Activités d'exploration

En tout, 166 729 mètres de forage ont été réalisés sur le projet Pine Point depuis 2017.

Le 4 novembre 2024, la Société a présenté une mise à jour à propos du projet Pine Point et son étude de faisabilité à venir. L'étude de faisabilité est maintenant en cours et devrait être achevée en 2026. Depuis le début de l'année 2023, PPML s'affaire, avec ses principaux conseillers techniques et stratégiques, à optimiser l'EEP de 2022. L'objectif était de réaliser des études de définition pour comparer les concepts clés, autrement appelées études d'optimisation, généralement réalisées au stade de l'étude de préfaisabilité.

Au T3-2024, le conseil d'administration de PPML a approuvé le concept final du projet de Pine Point qui sera développé dans l'étude de faisabilité. L'étude de faisabilité devrait s'appuyer sur l'ERM 2024 de Pine Point (telle que définie dans les présentes), qui fait état de 49,5 Mt de ressources minérales indiquées à une teneur de 5,52 % éq.Zn et de 8,3 Mt de ressources minérales présumées à une teneur de 5,64 % éq.Zn.

L'équipe de PPML s'appuie sur l'expérience des personnes qualifiées travaillant pour des firmes d'ingénierie reconnues, dont Synectiq, BBA, G Services Miniers, Newfields, Terrane Geoscience et WSP, pour développer l'étude de faisabilité et faire avancer l'obtention des permis.

3. DÉPENSES ENGAGÉES SUR LES ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Les dépenses engagées par Osisko sur ses actifs d'exploration et d'évaluation pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025 sont les suivantes (en milliers de dollars canadiens) :

Pour la période terminée le 30 septembre 2025	Projet de cuivre Mines Gaspé	Propriétés au Nouveau-Brunswick	Total
Coûts relatifs aux propriétés	288 \$	11 \$	299 \$
Frais de camp	190	-	190
Honoraires de gestion de projet	702	-	702
Forage	29 892	-	29 892
Permis	191	-	191
Géologie	26	-	26
Évaluation économique préliminaire	744	-	744
Relations communautaires	466	-	466
Coûts environnementaux	343	-	343
Crédit de droits miniers relatif à l'exploration réclamé au Québec	(195)	-	(195)
Total des ajouts	32 647 \$	11 \$	32 658 \$

4. PERSPECTIVES

Les perspectives opérationnelles ci-dessous et décrites dans les présentes reflètent les activités actuelles de la Société.

Le budget de la Société pour 2025 prévoit des dépenses moyennes d'environ 4,9 millions de dollars par mois pour le reste de l'année. La Société conserve un grand pouvoir discrétionnaire sur ces sorties de trésorerie et les gèrera en fonction des fonds disponibles. La Société reste entièrement financée jusqu'à la DFI du projet Pine Projet et examine différentes options de gestion de fonds pour la trésorerie excédentaire dont elle dispose.

Le budget pour 2025 comprend des dépenses moyennes d'environ 3,3 millions de dollars par mois sur le projet de cuivre Mines Gaspé (incluant une moyenne de 3,0 millions de dollars par mois pour le forage et 300 000 \$ par mois pour d'autres activités d'exploration, y compris le dénoyage de la fosse, les frais de camp et la géologie).

Un programme de forage de 110 000 mètres est planifié en 2025 sur le projet de cuivre Mines Gaspé, dans le but de convertir la majorité des ressources minérales présumées actuelles à la catégorie des ressources indiquées. La mise à jour de l'ERM représente un inventaire de ressources beaucoup plus imposant que ce qui avait été estimé auparavant, et présente donc un potentiel pour une opération minière à fort tonnage ayant un débit de traitement nettement plus important. Le programme de forage à Murdochville se poursuit comme prévu à l'échéancier. Dix équipes de forage sont mobilisées sur le mont Copper et autour des anciennes installations du site afin d'établir le potentiel opérationnel du site. Les travaux de forage, qui peuvent atteindre plus de 1000 mètres de profondeur, devraient se poursuivre jusqu'à la mi-décembre, puis reprendre en 2026. Selon les plans et les délais actuels, Métaux Osisko s'attend à publier une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet de cuivre Mines Gaspé au T1-2026, qui identifiera les teneurs en cuivre et les tonnages, ainsi que les contours des secteurs minéralisés. Il est prévu de réaliser une étude économique préliminaire d'ici la fin de 2026, afin de déterminer la rentabilité préliminaire d'un projet minier potentiel, laquelle devrait être suivie d'une étude de faisabilité technique approfondie dont la réalisation est actuellement anticipée au début de 2028.

En s'appuyant sur les informations publiées dans le cadre de la mise à jour de l'ERM, le programme de forage qui a commencé en février 2025 vise à : 1) convertir les ressources minérales présumées à la catégorie des ressources indiquées en réduisant l'espacement de forage à 100 mètres ou moins au sein du volume de la fosse, 2) mieux définir la minéralisation à teneur plus élevée (0,5 % à 1,5 % Cu) à l'intérieur des limites de la fosse, dans les horizons de skarn des zones B et C, 3) prolonger, vers le haut dans l'axe de pendage, la minéralisation de type skarn à faible profondeur dans les zones B et C (près du mont Needle) au-delà des limites actuelles de la fosse, et 4) tester les parties moins profondes (à moins de 600 m de profondeur) de la zone E à haute teneur (2 % à 3 % Cu) de type skarn en vue de l'inclure dans le volume de la fosse.

Le tracé de fosse actuellement modélisé dans Whittle s'étend de la fosse du mont Copper actuellement remplie d'eau vers la base du mont Needle au sud. D'autres travaux de forage, de modélisation géologique et d'optimisation de la fosse seront nécessaires pour préciser les limites de la fosse. La Société évaluera les futures limites de la fosse et la possibilité de reconfigurer l'aménagement actuel du site afin de minimiser les perturbations et assurer la protection et la sécurité des résidents de Murdochville et de l'environnement immédiat.

Le projet visant la réouverture de la mine devra d'abord en évaluer les impacts environnementaux et sociaux. À cet effet, des études sont en cours afin d'arriver à une meilleure compréhension du territoire. Des biologistes réalisent des inventaires de la faune et de la flore et ces

études devraient se poursuivre au cours des deux prochaines années afin de couvrir toutes les saisons et tous les secteurs qui pourraient être affectés par le projet de cuivre Mines Gaspé.

Depuis la fermeture et la remise en état du site de l'ancienne mine de cuivre Mines Gaspé, la fosse du mont Copper s'est remplie d'eau. Afin d'évaluer la viabilité du redémarrage des opérations minières dans la fosse sur le projet de cuivre Mines Gaspé, la fosse doit être dénoyée dès que possible afin de permettre une meilleure évaluation des ressources plus en profondeur au sein de la fosse ainsi que du forage géotechnique. Métaux Osisko est déterminée à ce faire de manière responsable, en tenant compte des facteurs environnementaux et des principales parties prenantes dans la région. À la suite des études environnementales et techniques en cours, la Société élaborera un plan en collaboration avec le comité d'activités d'affaires responsables et passera au travers de toutes les étapes nécessaires pour obtenir les permis auprès des autorités gouvernementales. Le commencement du dénoyage de la fosse devrait avoir lieu au T2-2026.

5. PLACEMENTS

Les actifs de la Société comprennent un placement dans une société ouverte au 30 septembre 2025. De temps à autre, la Société investit dans d'autres sociétés à des fins de placement ou pour des raisons stratégiques dans la région de Gaspé et ses environs. La Société peut décider de jouer un rôle plus actif au sein de la société dans laquelle elle a investi, notamment en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et/ou administratif, ainsi qu'en nommant des personnes au conseil d'administration de la société dans laquelle elle a investi.

6. TITRES NÉGOCIABLES

Le tableau suivant résume l'information sur les titres négociables de la Société au 30 septembre 2025 (en milliers de dollars canadiens) :

Au	30 septembre 2025
Solde au début de l'exercice	1 929 \$
Cessions	(29)
Gain réalisé	8
Variation nette du gain latent/(perte latente)	239
Solde à la fin de l'exercice	2 147 \$

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025, ces actions et ces bons de souscription ont été évalués à la juste valeur, ce qui a donné lieu à une variation nette de la perte latente de 239 000 \$ (gain de 4 000 \$ en 2024).

6.1 Placement dans une coentreprise

Le tableau suivant résume l'information relative au placement de la Société dans PPML au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024 (en milliers de dollars canadiens) :

	Pine Point Mining Limited
Solde au 1^{er} janvier 2024	82 665 \$
Vente d'une participation à Appian	(6 664)
Gain à la vente d'une participation dans la coentreprise	66
Quote-part de la perte pour la période	(425)
Solde au 31 décembre 2024	75 642 \$
Quote-part de la perte pour la période	(559)
Trésorerie investie dans la coentreprise	2 750
Solde au 30 septembre 2025	77 833 \$

Au cours de la période terminée le 30 septembre 2025, la Société a contribué 2,75 millions de dollars à la coentreprise, au prorata de sa participation.

7. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau suivant résume les états du résultat global de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2025 et 2024 (en milliers de dollars canadiens) :

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Charges/(produits)				
Charges de rémunération	2 486 \$	152 \$	8 221 \$	474 \$
Charges générales et administratives	1 115	243	2 680	1 219
Gain découlant de la prime sur les actions accréditives	(8 050)	(356)	(13 321)	(832)
Gain sur titres négociables	(601)	-	(247)	(4)
Gain à la vente d'un placement dans une coentreprise	-	-	-	(66)
Perte/(gain) de change	1 173	(510)	(1 993)	576
(Bénéfice)/perte d'exploitation	(3 877)	(471)	(4 660)	1 367
(Augmentation)/diminution de la juste valeur de la débenture convertible	(2 874)	(85)	2 953	397
Autres produits financiers	(686)	(58)	(2 092)	(178)
Autres charges financières	2 088	1 711	6 431	4 593
(Produits financiers)/charges financières, montant net	(1 472)	1 568	7 292	4 812
Quote-part de la perte d'une coentreprise	121	208	559	365
(Bénéfice)/perte avant impôt	(5 228)	1 305	3 191	6 544
Charges d'impôts miniers différés	2 853	-	7 323	-
Recouvrement d'impôts sur le résultat exigibles	(43)	-	(219)	-
(Résultat net)/perte nette et (résultat global)/perte globale	(2 418) \$	1 305 \$	10 295 \$	6 544 \$

7.1 Période de trois mois terminée le 30 septembre 2025 par rapport à la période de trois mois terminée le 30 septembre 2024

La perte nette a diminué de 3,7 millions de dollars, passant d'une perte de 1,3 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2024 à un résultat de 2,4 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2025, principalement en raison d'une diminution des charges financières nettes de 3,0 millions de dollars (réflétant principalement les variations de change associées à la débenture convertible), d'une augmentation du bénéfice d'exploitation de 3,4 millions de dollars (en lien avec une augmentation du gain découlant de la prime sur les actions accréditives de 7,7 millions de dollars et une augmentation du gain sur les titres négociables de 601 000 \$, en partie contrebalancées par une augmentation des charges générales et administratives de 872 000 \$, une augmentation du gain de change de 1,7 million de dollars, et une augmentation des charges de rémunération de 2,3 millions de dollars en raison de la nouvelle direction et d'un accroissement des activités de la Société), en partie contrebalancées par une augmentation des charges d'impôts différés de 2,8 millions de dollars (charge hors caisse).

Les charges de rémunération ont augmenté de 2,3 millions de dollars pour s'établir à 2,5 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2025, comparativement à des charges de 152 000 \$ pour la même période en 2024. Cette augmentation est liée à des changements au niveau de la direction et des administrateurs, ainsi qu'à l'accroissement significatif des activités comparativement à la période précédente.

Les charges générales et administratives ont augmenté de 872 000 \$ pour s'établir à 1,1 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2025, comparativement à 243 000 \$ à la même période en 2024. Cette augmentation est attribuable à une hausse des frais de déplacement et des honoraires professionnels en raison des efforts de marketing qui ont eu lieu avec la nouvelle direction, ainsi qu'à l'augmentation des honoraires professionnels pour de nouveaux contrats.

Le montant net des charges financières a diminué de 3,0 millions de dollars pour s'établir à un gain de 1,5 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2025, comparativement à une perte de 1,5 million de dollars pour la même période en 2024. Cette baisse peut être attribuée à la diminution des charges d'intérêts et du taux de change sur la dette convertible et aux ajustements de la juste valeur relatifs au fonds de roulement et aux sommes à recevoir à long terme en raison de la montée des taux d'intérêt et de l'augmentation du fonds de roulement et des sommes à recevoir à long terme.

L'augmentation de la juste valeur de la débenture convertible s'est établie à 2,9 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2025, la juste valeur du dérivé incorporé étant déterminée en fonction du cours de l'action. Il s'agit d'un élément hors caisse lié à la débenture convertible détenue par Glencore qui est classé dans le montant net des charges financières.

La quote-part de la perte d'une coentreprise comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2025 s'est établie à 121 000 \$. La direction a déterminé qu'à des fins comptables, la Société exerçait un contrôle conjoint sur le processus décisionnel de PPML durant la période de trois mois terminée le 30 septembre 2025 et a donc comptabilisé sa quote-part de la perte nette.

7.2 Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025 par rapport à la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024

La perte nette a augmenté de 3,7 millions de dollars, passant de 6,5 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 à 10,3 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025, principalement en raison d'une augmentation du montant net des charges financières de 2,5 millions de dollars, d'une augmentation des charges de rémunération de 7,7 millions de dollars en lien avec les changements à la haute direction, d'une augmentation des charges d'impôts différés de 7,3 millions de dollars, d'une augmentation des charges générales et administratives de 1,5 million de dollars, en partie compensées par une augmentation du gain sur les titres négociables de 243 000 \$, une augmentation du gain découlant de la prime sur les actions accréditives de 12,5 millions de dollars et par une diminution de la perte de change de 2,6 millions de dollars.

Les charges de rémunération ont augmenté de 7,7 millions de dollars pour s'établir à 8,2 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025, comparativement à des charges de 474 000 \$ pour la même période en 2024. Cette augmentation est liée à des changements au niveau de la direction et des administrateurs, ainsi qu'à l'accroissement significatif des activités comparativement à la période précédente.

Les charges générales et administratives ont augmenté de 1,5 million de dollars pour s'établir à 2,7 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025, comparativement à 1,2 million de dollars pour la même période en 2024. Cette augmentation est attribuable à une hausse des frais de déplacement et des honoraires professionnels en raison des efforts de marketing qui ont eu lieu avec la nouvelle direction, ainsi qu'à l'augmentation des honoraires professionnels pour de nouveaux contrats.

Le montant net des charges financières a augmenté de 2,5 millions de dollars pour s'établir à 7,3 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025, comparativement à une perte de 4,8 millions de dollars pour la même période en 2024. L'augmentation peut être attribuée aux charges d'intérêts plus élevées sur la dette convertible et aux ajustements de la juste valeur relatifs au fonds de roulement et aux sommes à recevoir à long terme en raison de la montée des taux d'intérêt et de l'augmentation du fonds de roulement et des sommes à recevoir à long terme.

La diminution de la juste valeur de la débenture convertible s'est établie à 3,0 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025, la juste valeur du dérivé incorporé étant déterminée en fonction du cours de l'action. Il s'agit d'un élément hors caisse lié à la débenture convertible détenue par Glencore qui est classé dans le montant net des charges financières.

La quote-part de la perte d'une coentreprise comptabilisée pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025 s'est établie à 559 000 \$. La direction a déterminé qu'à des fins comptables, la Société exerçait un contrôle conjoint sur le processus décisionnel de PPML durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025 et a donc comptabilisé sa quote-part de la perte nette.

7.3 Flux de trésorerie

La Société doit réunir des fonds afin de financer ses futurs programmes d'exploration. Voir les rubriques « *Liquidité et capitaux propres* » et « *Risques et incertitudes* » ci-dessous.

Activités d'exploitation

La trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'exploitation pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025 a totalisé 8,5 millions de dollars, comparativement à la trésorerie de 1,7 million de dollars utilisée à la même période en 2024. L'augmentation des sorties de trésorerie reflète principalement la perte nette ajustée pour les éléments hors caisse de la période de 8,5 millions de dollars et la variation des éléments du fonds de roulement de 14 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025, comparativement à une variation de 100 000 \$ en 2024.

Activités d'investissement

La trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'investissement pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025 a totalisé 29,6 millions de dollars, comparativement à la trésorerie de 2,6 millions de dollars générée à la même période en 2024. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025, ces sorties de trésorerie reflètent principalement les dépenses d'exploration et d'évaluation de 29,0 millions de dollars, partiellement compensées par des produits financiers de 2,0 millions de dollars.

Activités de financement

La trésorerie utilisée dans le cadre des activités de financement a totalisé 1,2 million de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025, comparativement à un montant nul pour la même période en 2024. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025, ces sorties de trésorerie reflètent principalement les frais d'émission d'actions sur placements privés de 1,0 million de dollars, en partie compensés par la trésorerie reçue suivant l'exercice de bons de souscription de 134 000 \$.

Au 30 septembre 2025, la Société disposait d'un solde de trésorerie de 62,3 millions de dollars comparativement à 101,7 millions de dollars au 31 décembre 2024. La Société devra continuer de réunir des fonds par capitaux propres ou d'autres sources de financement au besoin et ce, à moins et jusqu'à ce qu'elle atteigne l'étape de la production et qu'elle génère des flux de trésorerie de ses activités. Voir les rubriques « Risques et incertitudes » et « Mise en garde à l'égard des informations prospectives » ci-dessous.

8. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action et du nombre d'actions)

Pour les périodes terminées les	30 septembre 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 décembre 2024
Résultats financiers :				
Autres produits financiers	(2 092 \$)	(1 406 \$)	(596 \$)	(262 \$)
Perte/(bénéfice)	10 295 \$	12 714 \$	13 510 \$	14 882 \$
Perte/(bénéfice) par action :				
De base	0,02 \$	0,02 \$	0,02 \$	0,02 \$
Dilué	0,02 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Situation de trésorerie :				
Fonds de roulement (mesure non conforme aux IFRS)	66 \$	16 031 \$	19 879 \$	34 974 \$
Actifs d'exploration et d'évaluation	94 590 \$	75 368 \$	65 248 \$	61 932 \$
Total des actifs	244 015 \$	242 575 \$	243 370 \$	244 757 \$
Capital-actions	210 290 \$	210 485 \$	210 334 \$	210 330 \$
Déficit	(80 371 \$)	(82 790 \$)	(83 586 \$)	(70 076 \$)
Nombre d'actions émises et en circulation	609 935 630	609 935 630	609 560 630	609 550 180

(en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action et du nombre d'actions)

Pour les périodes terminées les	30 septembre 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 décembre 2023
Résultats financiers :				
Produits financiers	(58 \$)	(95 \$)	(25 \$)	(65 \$)
Perte/(bénéfice)	1 305 \$	4 170 \$	1 068 \$	186 \$
Perte/(bénéfice) par action :				
De base	0,01 \$	0,01 \$	0,00 \$	(0,02 \$)
Dilué	0,01 \$	0,02 \$	0,00 \$	(0,02 \$)
Situation de trésorerie :				
Fonds de roulement (mesure non conforme aux IFRS)	(35 717 \$)	(32 869 \$)	(27 106 \$)	538 \$
Actifs d'exploration et d'évaluation	59 999 \$	58 095 \$	56 360 \$	55 672 \$

Pour les périodes terminées les	30 septembre 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 décembre 2023
Total des actifs	141 505 \$	142 338 \$	142 390 \$	143 530 \$
Capital-actions	131 750 \$	131 750 \$	131 750 \$	131 750 \$
Déficit	(55 195 \$)	(53 890 \$)	(49 719 \$)	(48 651 \$)
Nombre d'actions émises et en circulation	256 574 935	256 574 935	372 897 760	256 574 935

9. LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 septembre 2025, la Société disposait d'un solde de trésorerie de 62,3 millions de dollars (101,7 millions de dollars au 31 décembre 2024) et un fonds de roulement de 66 000 \$ (34,9 millions de dollars au 31 décembre 2024). Le fonds de roulement au 30 septembre 2025 ne sera pas suffisant pour répondre aux obligations, aux engagements et aux dépenses prévues de la Société jusqu'au 30 septembre 2026 pour les 12 prochains mois. Les passifs courants de la Société englobent notamment la juste valeur de la débenture convertible pouvant être convertie en actions ordinaires de la Société, évaluée à 56,8 millions de dollars. Se reporter aux états financiers pour de plus amples détails.

La Société n'a pas d'historique de revenus provenant de ses activités d'exploitation. La Société n'est en production commerciale sur aucune de ses propriétés minières et, par conséquent, ne génère pas de flux de trésorerie provenant de l'exploitation. La Société prévoit qu'elle aura des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'exploitation au cours des périodes à venir.

La Société a, dans le passé, financé la majorité de ses activités en levant des capitaux au moyen d'émissions d'actions. Jusqu'à ce qu'Osisko puisse générer une position de trésorerie positive provenant de ses activités d'exploitation afin de financer ses programmes d'exploration, la Société continuera de dépendre des marchés boursiers pour lever des capitaux, en plus d'ajuster ses dépenses, de céder des actifs et d'obtenir d'autres sources de financement autres que des capitaux propres. Cependant, rien ne garantit que la Société soit en mesure de maintenir un fonds de roulement suffisant à l'avenir en raison des fluctuations du marché, de l'économie et des prix des matières premières. Voir la rubrique « *Risques et incertitudes* » ci-dessous.

10. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Au 30 septembre 2025, la Société disposait des fonds accréditifs suivants devant être dépensés d'ici au 31 décembre 2025 (en milliers de dollars canadiens) :

Date de clôture du financement	Province	Date limite pour les dépenses	Fonds accréditifs résiduels
11 décembre 2024	Québec	31 décembre 2025	5 840 \$
Total			5 840 \$

11. ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau suivant résume la rémunération attribuable aux principaux dirigeants pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2025 et 2024 :

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Salaires des principaux dirigeants	525 \$	50 \$	1 575 \$	150 \$
Honoraires des administrateurs	34	40	114	90
Rémunération fondée sur des actions	623	59	2 632	181
Total	1 182 \$	149 \$	4 321 \$	421 \$

13. INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 11 novembre 2025, la Société avait les titres suivants en circulation : (i) 613 583 705 actions ordinaires; (ii) 24 990 001 options d'achat d'actions visant l'achat des actions ordinaires à un prix moyen pondéré d'environ 0,28 \$ par option; (iii) 179 474 105 bons de souscription visant l'achat des actions ordinaires à un prix moyen pondéré d'environ 0,36 \$ par option; (iv) 12 500 000 unités d'actions avec restrictions (les « UAR »); (v) 1 981 899 unités d'actions différées (les « UAD »); et (vi) la débenture convertible de 25 millions de dollars américains, convertible en unités au prix de 0,40 \$ par unité (chaque unité composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire), sous réserve des ajustements antidilutifs usuels. Sur une base pleinement diluée, la Société compte 970 522 587 actions ordinaires émises et en circulation, après la prise d'effet de l'exercice et de l'acquisition des options, des bons de souscription, des UAR, des UAD et de la débenture de la Société qui sont en circulation.

Le tableau suivant résume les options en circulation et exerçables au 30 septembre 2025 :

Fourchette des prix d'exercice par action (\$)	Options en circulation			Options pouvant être exercées		
	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre d'options d'achat d'actions en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre d'options d'achat d'actions en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
0,16 à 0,29	402	19 125 000	0,25 \$	3,0	2 038 321	0,21 \$
0,30 à 0,44	1,5	6 090 000	0,38 \$	1,1	4 671 662	0,38 \$
0,16 à 0,44	3,4	25 215 000	0,28 \$	1,7	6 709 983	0,33 \$

Le tableau suivant résume les bons de souscription en circulation et exerçables au 30 septembre 2025 :

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 31 décembre 2024	183 287 131	0,36 \$
Exercés	(385 450)	0,35 \$
Échus	(4 500)	0,25 \$
En circulation au 30 septembre 2025	182 897 181	0,36 \$

14. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle émette des jugements, des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à titre d'actifs et de passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir. La détermination des estimations et les hypothèses associées sont fondées sur diverses hypothèses, y compris l'expérience historique et sur divers autres facteurs jugés raisonnables dans les circonstances, dont les résultats constituent la base des jugements sur les valeurs comptables des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement apparents à partir d'autres sources. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Se reporter à la note 2 dans les notes aux états financiers pour des informations sur les principaux jugements de la Société dans l'application des méthodes comptables ainsi que sur les principales estimations et hypothèses comptables.

15. MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES IFRS ET PRISES DE POSITION COMPTABLES FUTURES

Certaines prises de position ont été émises par l'IASB ou par le comité d'interprétation des IFRS (« *International Financial Reporting Interpretations Committee* ») qui sont obligatoires pour les exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Elles ne sont pas applicables ou ne devraient pas avoir d'impact notable sur la Société.

16. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La direction et le conseil reconnaissent la valeur d'une bonne gouvernance d'entreprise et la nécessité d'adopter les meilleures pratiques. La Société s'est engagée à continuer d'améliorer ses pratiques de gouvernance d'entreprise en fonction de son stade de développement et de l'évolution des meilleures pratiques et des orientations réglementaires.

Le conseil compte cinq comités (chacun étant un « comité ») : le comité d'audit, le comité de rémunération, le comité de gouvernance d'entreprise et des nominations, le comité d'investissement et le comité d'activités d'affaires responsables. Chaque comité dispose d'une charte qui décrit son mandat et les procédures de convocation des réunions, et prévoit l'accès à des ressources externes.

Le conseil a également adopté un code de déontologie qui régit le comportement éthique de tous les employés, dirigeants et administrateurs. Des politiques distinctes en matière d'opérations sur titres et de divulgation sont également en place. Pour plus de détails sur les pratiques de gouvernance de la Société, veuillez consulter le site Web d'Osisko (www.osiskometals.com) et l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance présentée dans la circulaire d'information de la direction d'Osisko datée du 9 avril 2025, dont une copie est disponible sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) sous le profil d'émetteur d'Osisko.

Les administrateurs de la Société possèdent de l'expertise dans les domaines de l'exploration, de la métallurgie, de l'exploitation minière, de la comptabilité, du droit, des services bancaires, du financement, du risque, des fusions et acquisitions, des ressources humaines, des questions ESG, de la stratégie, des technologies de l'information et de l'industrie des valeurs mobilières. Le conseil d'administration et chacun des comités se réunissent au moins quatre fois par année.

17. CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de divulgation de l'information

Les contrôles et procédures de divulgation de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information devant être divulguée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou soumis par cette dernière en vertu de la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et publiée dans les délais prévus par la législation sur les valeurs mobilières et comprennent des contrôles et des procédures conçus pour veiller à ce que l'information devant être divulguée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou soumis en vertu de la législation sur les valeurs mobilières est accumulée et communiquée à la direction de la Société, y compris son chef de la direction et son chef de la direction financière, de manière appropriée pour permettre la prise de décisions en temps opportun concernant l'information devant être divulguée.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers conformément aux IFRS. La direction est également responsable de la conception des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS.

Les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière comprennent des politiques et des procédures portant sur la tenue de registres qui, de manière raisonnablement détaillée, reflètent fidèlement et avec exactitude les transactions et les cessions d'actifs; fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux IFRS et que les recettes et les dépenses sont effectuées uniquement en respect des autorisations de la direction et des administrateurs de la Société; et fournissent une assurance raisonnable quant à la prévention ou la détection en temps opportun de l'acquisition, de l'utilisation ou de la cession non autorisée d'actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers.

Au 30 septembre 2025, aucun changement n'avait été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière pour la période ayant eu une incidence importante ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière. La direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, a évalué l'efficacité de la conception des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière. En raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes en matière de présentation de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et pourraient ne pas prévenir ou détecter les inexactitudes. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou que le degré de conformité aux politiques et procédures de la Société se détériore. Le cadre de contrôle utilisé pour évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière est le « *2013 Internal Control – Integrated Framework* » publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la Commission Treadway.

18. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La Société utilise à la fois des mesures conformes et non conformes aux IFRS pour suivre et évaluer la performance de la Société. Le présent rapport de gestion contient certaines mesures non conformes aux IFRS, y compris le « fonds de roulement », afin de compléter ses états financiers, lesquels sont présentés conformément aux IFRS. La Société croit que ces mesures non conformes aux IFRS permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS. Par conséquent, ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Fonds de roulement

La Société détermine le fonds de roulement comme suit (en milliers de dollars canadiens) :

Réconciliation pour la période terminée le	30 septembre 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 décembre 2024
Actifs courants	68 208 \$	88 591 \$	100 161 \$	104 714 \$
Moins les passifs courants	68 142 \$*	72 560 \$*	80 282 \$*	69 740 \$*
Fonds de roulement	66 \$	16 031 \$	19 879 \$	34 974 \$

Réconciliation pour la période terminée le	30 septembre 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 décembre 2023
Actifs courants	3 312 \$	5 886 \$	7 593 \$	2 823 \$
Moins les passifs courants	39 030 \$	38 755 \$	34 700 \$	3 117 \$
Fonds de roulement	(35 718 \$)	(32 869 \$)	(27 107 \$)	(294 \$)

* Les passifs courants ont augmenté dans la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025 en raison de la réévaluation de la juste valeur du remboursement de la dette convertible qui sera exigible en 2026. Veuillez vous reporter aux états financiers pour de plus amples détails.

19. RISQUES ET INCERTITUDES

Les activités de la Société, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières au Canada, sont de nature spéculative et comportent un degré de risque élevé. Osisko est à l'étape de l'exploration et est assujettie à des risques et à des défis similaires à ceux d'autres sociétés qui se trouvent à une étape comparable. Outre les risques liés à la nécessité d'obtenir du financement évoqués précédemment, ainsi que les risques décrits ailleurs dans le présent rapport de gestion, la Société est assujettie à plusieurs risques et incertitudes qui ne sont pas abordés dans le présent rapport de gestion. Pour bien comprendre ces risques, les lecteurs sont invités à consulter la rubrique « *Facteurs de risque* » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, qui est disponible sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) sous le profil d'émetteur d'Osisko.

20. MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Les énoncés compris dans le présent document, autres que les énoncés basés sur des faits historiques, sont considérés comme des énoncés prospectifs. Les énoncés compris dans le présent document, autres que les énoncés basés sur des faits historiques, sont considérés comme des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des énoncés concernant les performances financières ou d'exploitation futures de la Société; les projets miniers de la Société; les futurs prix des métaux; l'estimation des ressources minérales; la réalisation des estimations de ressources minérales; le moment et la quantité estimée de la production future (le cas échéant); le moment et le montant du financement requis pour mettre en œuvre les plans d'exploration, de développement et d'affaires de la Société, y compris le budget de 2025 de la Société; les hypothèses sous-jacentes au budget de 2025 de la Société et les dépenses prévues; les dépenses estimatives d'investissement, d'exploitation et d'exploration; la capacité d'identifier des ressources et des réserves additionnelles (le cas échéant) et d'exploiter ces ressources et réserves de manière rentable; les coûts et le calendrier des futurs travaux d'exploration; l'utilisation du produit des financements; les résultats et les hypothèses sous-jacentes aux estimations des ressources minérales du projet Pine Point et du projet de cuivre Mines Gaspé; la capacité de la Société d'accroître ses ressources minérales au-delà des estimations de ressources minérales actuelles; la conversion des catégories; les délais et la capacité (le cas échéant) de Métaux Osisko à réaliser une mise à jour de l'estimation des ressources minérales, une évaluation économique préliminaire et une étude de faisabilité sur le projet de cuivre Mines Gaspé; les délais et la capacité (le cas échéant) de Métaux Osisko à réaliser une étude de faisabilité sur le projet Pine Point; la capacité de la Société à obtenir les permis ou les approbations qui restent à obtenir et qui sont nécessaires à ses activités; la capacité d'effectuer d'autres travaux pour définir, accroître ou améliorer les ressources minérales des propriétés de la Société; les délais et la capacité de la Société à faire progresser le projet Pine Point et/ou le projet de cuivre Mines Gaspé vers une décision de production (le cas échéant); la stratégie globale de Métaux Osisko pour faire avancer le projet Pine Point et le projet de cuivre Mines Gaspé; toute exigence en matière de capital supplémentaire et la capacité d'obtenir du financement supplémentaire à des conditions acceptables pour la Société; la réglementation gouvernementale des opérations minières et des activités d'exploration minière; l'importance (le cas échéant) du fait que le projet de cuivre Mines Gaspé et le projet Pine Point sont d'anciens producteurs et les résultats de cette production antérieure; la capacité de la Société à atteindre ses objectifs d'exploration et de développement pour les propriétés de la Société, y compris les délais et la capacité de la Société, le cas échéant, à réaliser son programme de forage; l'attente qu'Appian continue de financer le projet Pine Point pour acquérir une participation de jusqu'à 65 % dans PPML; la durabilité et les impacts environnementaux des activités sur les propriétés de la Société. Ces énoncés peuvent comporter des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer de tels écarts, notamment : la volatilité des prix des métaux; des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; des variations inattendues des conditions géologiques d'une propriété ou des données géologiques erronées; des risques environnementaux, y compris une augmentation des contraintes imposées par la réglementation; des conditions défavorables à l'extraction minière qui ne sont pas prévues; des conditions politiques défavorables; des modifications aux règlements et aux politiques des gouvernements; la capacité des activités d'exploration, y compris le forage, de prédire la métallurgie avec exactitude; la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques; l'exactitude des estimations de ressources minérales; les délais ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les coûts de production; le caractère favorable des conditions d'exploitation; la disponibilité d'équipement; les relations positives avec les groupes locaux; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements sur les marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les

délais dans le développement du projet Pine Point et/ou du projet Mines Gaspé; et les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement miniers. Pour plus de détails sur les risques auxquels la Société est confrontée, veuillez vous référer à la notice annuelle (telle que définie ci-dessous).

Même si Métaux Osisko a cherché à reconnaître les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité sensiblement différents de ceux décrits dans ces énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité différents de ceux anticipés, estimés ou souhaités. Les informations prospectives contenues dans les présentes sont divulguées à la date du présent rapport de gestion et la Société décline toute obligation de mettre à jour ces informations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements ou de résultats futurs, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avéreront exacts puisque les plans et les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. En conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

21. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Renseignements scientifiques et techniques

L'intégralité des renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion concernant le projet de cuivre Mines Gaspé est étayée et nuancée par le texte intégral du rapport technique sur le projet de cuivre Mines Gaspé préparé par Pierre-Luc Richard, géo., François Le Moal, ing., et Christian Laroche, ing. Chacun des auteurs du rapport technique Mines Gaspé est une « personne qualifiée ». Une copie électronique du rapport technique Mines Gaspé est disponible sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) sous le profil d'émetteur de Métaux Osisko. Se reporter au texte intégral du rapport technique Mines Gaspé pour les hypothèses, réserves et limitations formulées relativement à l'estimation des ressources minérales du projet de cuivre Mines Gaspé.

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion concernant le projet Pine Point est étayée et nuancée par le texte intégral du rapport technique Pine Point intitulé « *NI 43-101 Technical Report, Pine Point Zinc Lead Project, Mineral Resource Estimate Update, Hay River, Northwest Territories, Canada* », daté du 9 août 2024 (avec une date d'effet au 31 mai 2024) (le « rapport technique Pine Point »), préparé par Pierre-Luc Richard, géo., Colin Hardie, ing., Carl Michaud, ing., et Alexandre Dorval, ing. Chacun des auteurs du rapport technique Pine Point est une personne qualifiée. Une copie électronique du rapport technique Pine Point est disponible sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) sous le profil d'émetteur de Métaux Osisko. Se reporter au texte intégral du rapport technique Pine Point pour les hypothèses, réserves et limitations formulées relativement à l'estimation des ressources minérales du projet Pine Point décrite dans le rapport technique Pine Point (l'« ERM 2024 de Pine Point »).

Le présent rapport de gestion utilise les termes ressources minérales mesurées, indiquées et présumées comme des mesures relatives du degré de confiance envers les estimations de ressources, ainsi que le terme réserves minérales probables (et non réserves minérales prouvées) comme une mesure relative du degré de confiance envers les estimations de réserves minérales. Le lecteur est avisé que des ressources minérales ne sont pas des réserves minérales économiques et que la viabilité économique de ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée. Les estimations des ressources minérales peuvent être significativement affectées par des problèmes géologiques, environnementaux, de permis, juridiques, de titre, sociopolitiques, de marketing ou d'autres problèmes pertinents. L'on ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en ressources minérales de catégories indiquées ou mesurées. Les estimations de ressources minérales sont classées conformément aux « *Normes de définitions de l'ICM pour les ressources minérales et les réserves minérales* » de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole, intégrées par renvoi dans le Règlement 43-101. En vertu des règles canadiennes, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou de préfaisabilité ou les études économiques à l'exception d'une évaluation économique préliminaire au sens attribué à ce terme dans le Règlement 43-101. Le lecteur est avisé qu'il ne doit pas supposer que des travaux ultérieurs sur les ressources présentées mèneront éventuellement à des réserves minérales qui pourraient être exploitées économiquement.

Le contenu scientifique et technique du présent rapport de gestion a été examiné et approuvé par M. Jeff Hussey, géo., un administrateur de Métaux Osisko et une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels concernant la Société se trouvent dans la notice annuelle de la Société datée du 25 mars 2025 pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024 (la « notice annuelle »), qui est disponible sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) sous le profil d'émetteur d'Osisko.